

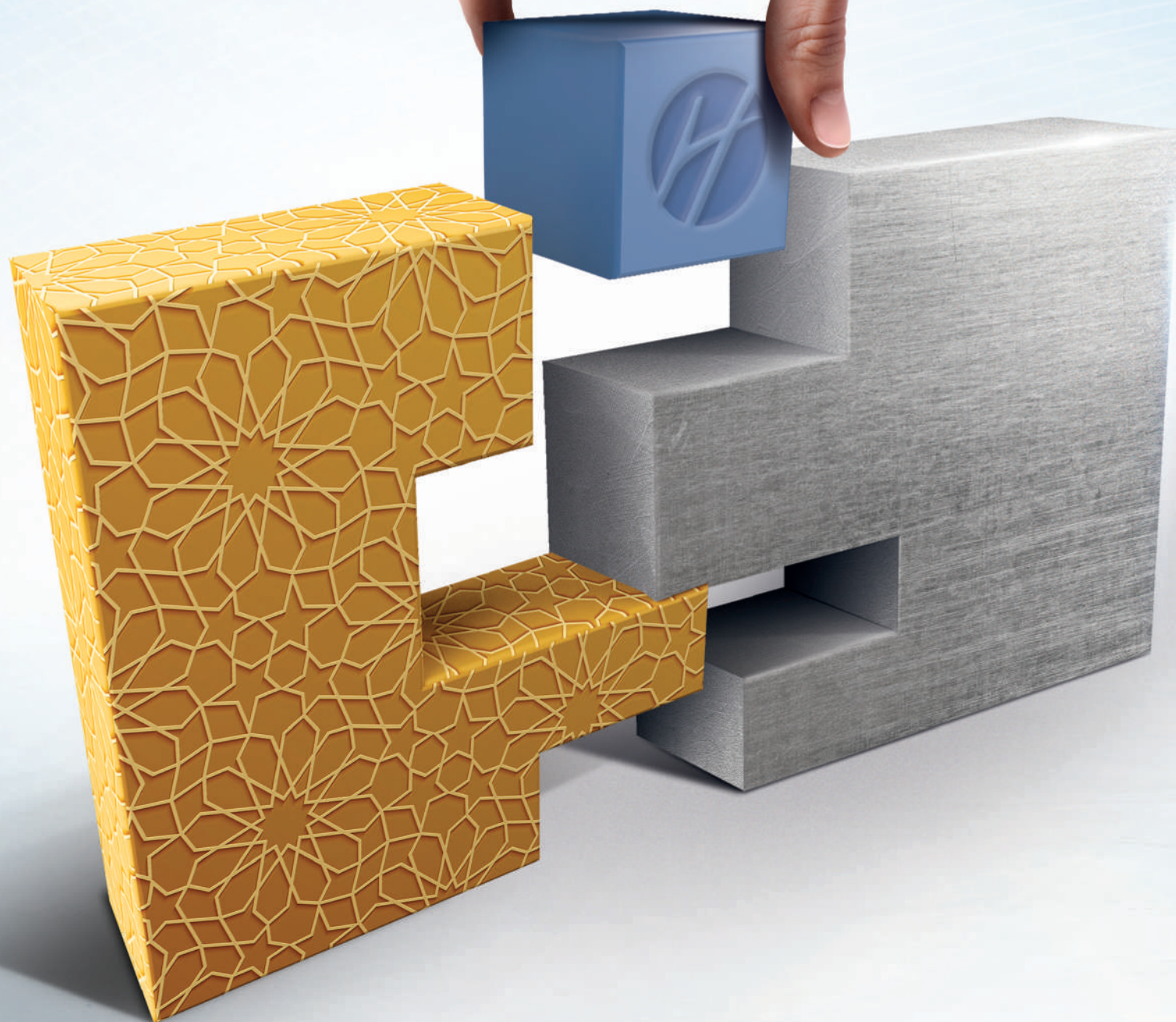
Développement durable
L'ECONOMISTE



La sécurité alimentaire, un défi de long terme



Nous puisons dans
nos racines...



... pour conquérir l'avenir

Depuis plus d'un demi-siècle, Holmarcom n'a cessé d'évoluer et de se renouveler. Fort de ses racines et porté par une stratégie de croissance entrepreneuriale, le Groupe poursuit sa politique d'investissement dans des secteurs stratégiques pour l'essor durable du Maroc et s'ouvre à de nouveaux défis dans le continent africain.

Maroc - Sénégal - Bénin - Côte d'Ivoire - Burkina Faso - Kenya

www.holmarcom.ma



HOLMARCOM
GROUP



- 1er Objectif de développement durable: Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout II
- Faim et sécurité alimentaire, un enjeu immédiat IV
- Développement: Le changement climatique menace les acquis VI & VII
- «Le changement climatique est intervenu pour aggraver les choses» VIII
- L'INDH, programme phare du règne de SM le Roi Mohammed VI X & XI
- Les fertilisants au service de la sécurité alimentaire XII
- La difficile autonomie alimentaire XIII
- Agriculture: de nouveaux contrats-programmes en 2023 XIV-XV
- Le blé, matière première stratégique au Maroc XVI & XVII
- Le sucre, produit de base maintenu sous subvention XVIII & XIX
- Lait: Comment la conjoncture a mis à genoux la filière XX & XXI
- Aviculture: Le secret du succès d'une filière XXII & XXIII
- Viandes rouges: Une autonomie fragile XXIV



EDITORIAL

Deux en un

Meriem OUDGHIRI

POUR ce troisième numéro de L'Economiste Développement Durable, L'Economiste a fait le choix d'une édition spéciale en fusionnant deux Objectifs de développement durable (ODD) interconnectés. Le premier, éradiquer la pauvreté et le second, lutter contre la faim. Dans le monde, entre 1990 et 2015, le taux d'extrême pauvreté a reculé, passant de 36% à 10%. Toutefois, le rythme du changement s'est ralenti et la crise liée à la pandémie risque d'anéantir des décennies de progrès dans la lutte contre la pauvreté et la faim.

Au Maroc, ce sont 11,7 millions de Marocains qui ont souffert de l'insécurité alimentaire modérée à grave de 2019 à 2021 contre 9,6 millions (2017-2019). Près de 3,6 millions ont été exposés de manière «grave» pendant la même période. C'est ce qui ressort d'un rapport des Nations unies, publié

récemment. A l'origine de cette situation, la sécheresse, le manque de pluie et son irrégularité. Le Covid est aussi passé par là.

Pour un pays comme le Maroc, dont l'économie dépend encore de l'agriculture et du changement climatique, la sécurité alimentaire est un enjeu capital. Le pays a lancé de grandes politiques structurantes à ce niveau comme le Plan Maroc vert relayé par la stratégie Green ou encore l'INDH, considérée comme un véritable projet de société.

Aujourd'hui, que ce soit dans ce secteur ou dans d'autres, gérer autrement le développement c'est changer complètement de méthode de travail et orienter les efforts vers d'autres voies à forte valeur ajoutée. Le Maroc n'a peut-être pas de pétrole, mais il peut faire preuve d'ingéniosité et avoir la capacité de créer de nouveaux modèles et cercles de richesse. □



1er Objectif de développement durable

Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout

■ 700 millions de pauvres dans le monde

■ Il considère la pauvreté au sens large, et pas seulement monétaire

L'ÉRADICATION de la pauvreté constitue le premier des Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU. Il pourrait difficilement en être autrement. À la fin du XXe siècle, parmi les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), que s'était donnés l'ONU à l'horizon 2015, figurait en tête de ceux-ci: «Diviser par deux entre 1990 et 2015 la proportion de la population dont le revenu est de moins de 1 dollar par jour». Cet objectif a non seulement été atteint, mais même dépassé. La population sous le seuil de pauvreté est passée de 36% à 10% en 25 ans.

L'objectif du millénaire de développement de réduction de la pauvreté a vu un alignement de toutes les agences de développement sur la lutte contre la pauvreté. Les institutions de Bretton Woods, comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international l'ont érigé comme priorité, après la contestation née de leur action précédente. Grâce à cette mobilisation, l'aide publique au développement s'est remise à progresser dans les années 2000, et la lutte contre la pauvreté a vu sa part dans les dépenses sociales en forte hausse.

L'enthousiasme cette réussite de la lutte contre la pauvreté, et de cet OMD atteint à 2015 contrairement à d'autres, a amené la communauté internationale à être encore plus ambitieuse. Dès 2013, le Groupe de personnalités de haut niveau constitué par le secrétaire général de l'ONU pour préparer le lancement des Objectifs de développement durable s'était positionné en considérant que «les travaux lancés dans le cadre des OMD doivent être achevés, le point central étant d'éliminer l'extrême pauvreté de la surface du globe à l'horizon 2030. Les dirigeants ont fait cette promesse maintes et maintes fois au cours de l'histoire. Aujourd'hui, elle peut enfin être honorée».

L'ODD n° 1 s'est donc proposé d'éliminer l'extrême pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde. En 2023, plus de 700 millions de personnes, soit 10% de la popula-



En 2023, plus de 700 millions de personnes, soit 10% de la population mondiale, vivent toujours dans l'extrême pauvreté et «luttent pour satisfaire leurs besoins fondamentaux, notamment accéder aux soins de santé, à l'éducation ainsi qu'à l'eau et à l'assainissement», écrit l'ONU

tion mondiale, vivent toujours dans l'extrême pauvreté et «luttent pour satisfaire leurs besoins fondamentaux, notamment accéder aux soins de santé, à l'éducation ainsi qu'à l'eau et à l'assainissement», écrit l'ONU. «La majorité des personnes vivant avec moins de 1,90 dollar par jour se trouvent en Afrique subsaharienne. Dans le monde, le taux de pauvreté dans les zones rurales est de 17,2 %, ce qui est plus de trois fois supérieur au taux dans les zones urbaines».

S'il s'inscrit dans le prolongement de l'OMD 1, l'ODD 1 s'est élargi. L'OMD 1 portait essentiellement sur la pauvreté monétaire (moins de 1,9 dollar pour vivre). Les autres dimensions de la pauvreté comme l'éducation, la santé, l'accès à l'eau faisaient l'objet d'autres OMD. L'ODD 1 couvre à lui

seul les différentes formes de pauvreté.

Il propose d'ici à 2030 de réduire de moitié au moins «la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent dans la pauvreté sous tous ses aspects, telle que définie par chaque pays et quelles qu'en soient les formes». Il propose encore «de mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient».

Il souhaite faire en sorte que tous aient «les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété et au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage et aux res-



PLUS DE 60%

des personnes vivant dans l'extrême pauvreté sont des femmes



1 PERSONNE SUR 2
vit avec moins 6,85 dollars par jour



80%

des plus pauvres vivent dans des zones rurales

sources naturelles et à de nouvelles technologies et des services financiers adéquats, y compris la microfinance.»

Sa cinquième cible veut renforcer la résilience climatique des pauvres et leur exposition aux catastrophes économiques et sociales (comme le fut la Covid-19), et environnementales.

Il appelle à la mobilisation des ressources pour les politiques de lutte contre la pauvreté et enfin, la mise en place de politiques générales viables pour tous. □

Ismail EL WADI

Depuis la Covid-19, une progression de la pauvreté

LES pauvres des pays en développement ont le plus souffert de la pandémie, la crise sanitaire étant suivie d'une crise économique et sociale dévastatrice, laquelle n'en finit pas de perdurer, aggravée par les secousses de la guerre en Ukraine. Selon le Pnud, les pertes de revenus pourraient dépasser les 220 milliards de dollars dans les pays en développement. Ces pertes auront des répercussions sur l'édu-

cation, les droits de l'homme, la sécurité alimentaire. Dans le monde, 55% de la population mondiale n'a toujours pas accès à la protection sociale qui amortit ces chocs planétaires. Une étude récente de la Banque mondiale a montré que la pandémie de Covid-19 a infligé le plus grand revers à l'action menée depuis 1990 pour faire reculer la pauvreté dans le monde et que la guerre en Ukraine menace d'aggraver la situation. La

pandémie a fait basculer près de 70 millions de personnes dans l'extrême pauvreté en 2020. Les personnes les plus pauvres ont payé le plus lourd tribut à la pandémie: les pertes de revenu ont atteint en moyenne 4% pour les 40% les plus pauvres de la population, soit deux fois plus que pour les 20% les plus riches. D'ici à 2030, près de 600 millions de personnes devront vivre avec moins de 2,15 dollars par jour. □



4 GÉNÉRATIONS ET 100 ANS D'EXPERTISES.

OCP fête ses 100 ans d'existence. Un siècle forgé par des femmes et des hommes d'exception.

Retrouvez leurs réalisations sur :
<https://centenaire.ocpgroup.ma>





Faim et sécurité alimentaire, un enjeu immédiat

■ La faim a recommencé à croître dans le monde

■ Les plus pauvres, qui alimentent le monde, sont les plus menacés

■ Les évolutions culturelles et l'urbanisation ont modifié l'alimentation

L'OBJECTIF de développement durable n° 2, «éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable», était aussi évident que le premier, «éradiquer l'extrême pauvreté». Mais il est réellement innovant, par les liens qu'il fait entre la faim, la sécurité alimentaire, et les questions environnementales comme le changement climatique, la dégradation des terres et l'érosion génétique. Les trois thématiques de l'intitulé, faim, sécurité alimentaire et nutritionnelle, agriculture durable, n'avaient jamais été encore assemblées dans un même Objectif à cette échelle des Nations unies. Leur association, loin d'être une évidence, correspond à un véritable choix.

Le nombre de personnes qui souffrent de la faim est resté constant depuis des décennies, autour de 700 millions. Mais il a recommencé à croître lentement en 2015, et la Covid-19 a amplifié cette tendance.

Les Nations unies estiment qu'aujourd'hui, une personne sur neuf dans le monde est sous-alimentée (soit 815 millions). La majorité de ces personnes vivent dans un pays en développement. En Afrique



Les Nations unies estiment qu'aujourd'hui, une personne sur neuf dans le monde est sous-alimentée (soit 815 millions). La majorité de ces personnes vivent dans un pays en développement. En Afrique subsaharienne, les projections pour la période 2014-2016 indiquent un taux de malnutrition de près de 23% (Ph. FAO)

subsaharienne, les projections pour la période 2014-2016 indiquent un taux de malnutrition de près de 23%. Un enfant sur quatre dans le monde souffre d'un retard de croissance. Dans les pays en développement, cette proportion peut aller jusqu'à un sur trois.

À côté de la faim, dont l'appréhension statistique dépend étroitement de la définition qu'on en donne, d'autres formes d'insécurité alimentaire se développent de manière préoccupante, comme les carences nutritionnelles (2 milliards de personnes) et le surpoids et l'obésité (1,4 milliard de personnes) au point qu'on a commencé à parler à ce sujet d'un triple fardeau. L'amélioration de la nutrition fait donc naturellement partie de cet ODD.

Remettre à l'agriculture la charge de lutter seule contre le fléau est ambivalent. Ce raisonnement est a priori naturel: la multiplication par 2,5 en quarante ans, entre 1961 et 2003, de la production agricole, alors que la population ne faisait «que» doubler, a permis d'éviter une montée dramatique de la faim.

Aujourd'hui, selon la FAO, la production agricole mondiale est suffisante pour couvrir les besoins alimentaires de l'humanité. Cependant, face à la croissance démographique, la même FAO préconisait en 2010 d'augmenter la production de 60% à l'horizon 2050, un défi préoccupant, mais pas inaccessible.

La faim est avant tout un problème d'accès à la nourriture, de distribution des aliments, de répartition de la production, de lutte contre le gaspillage. Elle est aussi un problème d'évolution des styles alimentaires qui accompagne l'urbanisation, avec une demande régulièrement croissante de produits carnés et de produits préparés. Cette demande exerce désormais l'influence la plus forte sur le système alimentaire. Elle crée une compétition croissante sur les terres et sur l'eau pour la production d'aliments dédiés à l'élevage.

C'est d'autant plus préoccupant que cela accroît encore la pression sur les petits agriculteurs dans le monde, alors qu'ils sont un des piliers de l'agriculture mondiale: 500

millions de petites exploitations agricoles, représentant jusqu'à 40% de la population mondiale, fournissent jusqu'à 80% de la nourriture consommée dans les pays en développement, selon l'ONU.

La reconnaissance de cette population active est récente pour les Nations Unies. La cible 2.3 de l'ODD n° 2 vise, d'ici à 2030, à doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires. Un objectif qui passe par la viabilité des systèmes de production alimentaire pour accroître la productivité et la production, préserver les écosystèmes, renforcer les capacités d'adaptation aux changements climatiques.

La pression sur les systèmes agricoles a déjà fait disparaître quelque 75% de la diversité des cultures des champs des agriculteurs depuis les années 1900. Une diversité qui leur permettait à la fois sécurité alimentaire et nutrition équilibrée pour des centaines de millions de familles d'agriculteurs. □

Ismail EL WADI

Les crises mondiales ont augmenté la faim dans le monde

EN 2022, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dressait un tableau sombre de la sécurité alimentaire mondiale en 2021, avant même le début de la guerre en Ukraine. «Entre 702 et 828 millions de personnes ont été touchés par la faim en 2021», soit environ 9,8% de la population mondiale, indiquait alors la FAO dans un rapport conjoint avec le Fonds international

pour le développement de l'agriculture (Fida), l'Unicef, le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS). «Le monde s'éloigne de son objectif d'éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition sous toutes ses formes d'ici 2030», déclarait l'institution.

La Covid-19 a eu un impact délétère sur la faim dans le monde. Avant même que n'éclate la guerre

en Ukraine, le rapport s'inquiétait de façon prémonitoire d'une «intensification des principaux moteurs d'insécurité alimentaire et de malnutrition: les conflits, les événements climatiques extrêmes et les chocs économiques».

La guerre en Ukraine, grenier du monde, a eu des conséquences économiques importantes, comme l'inflation qui s'est répandue, dépassant 10% dans la très grande majo-

rité des pays du monde. Avec une inflation inférieure à 10%, le Maroc fait bonne figure.

Dans les zones les plus fragiles, la flambée des prix a parfois dépassé l'entendement: fin juin 2022, au Soudan, le prix moyen du panier de base alimentaire était 700% plus élevé par rapport à la moyenne des cinq dernières années; c'était une hausse de 400% en Syrie et de 139% en Éthiopie. □

19^e ÉDITION 2023

PRIX DE LA RECHERCHE — EN ÉCONOMIE, GESTION ET DROIT —

Appel à candidature



Vous avez soutenu en 2022, au sein d'un établissement public ou privé, une thèse de Doctorat, un mémoire de niveau Master ou un mémoire de niveau Bachelor en **économie, en gestion ou en droit économique**, L'Economiste vous invite à vous porter candidat à son prix annuel de la recherche.

La remise des travaux est effectuée par les chercheurs eux-mêmes, physiquement, ou par envoi recommandé, au siège de L'Economiste, à l'attention du Président du jury, accompagnée d'une demande de participation et d'une présentation des travaux. Les candidatures peuvent être envoyées en ligne via un formulaire spécifique disponible sur le site web de L'Economiste.

Prix
*pour la meilleure
Thèse*

40.000 DH

Prix
*pour le meilleur
Master*

20.000 DH

Prix
*pour le meilleur
Bachelor*

10.000 DH

Retrouvez le règlement et le formulaire de participation
sur le site de L'Economiste (www.leconomiste.com/prix-de-la-recherche)

Renseignements auprès de Mme Touria AZLAF : Tel.: 0522 95 36 00

Avec consécration signée L'Economiste



Développement: Le changement



Entre 2000 et 2021, le Maroc a connu une vingtaine de grosses inondations qui ont causé des pertes directes estimées à 4,5 milliards de DH/an et qui ont particulièrement affecté les populations vulnérables (Ph. L'Economiste)

■ A cause des sécheresses, le Maroc revient à son niveau de pauvreté d'avant 2014

■ Comment relever le défi climatique en termes de risques et d'opportunités

SÉCHERESSES, inondations, tempêtes... les phénomènes climatiques menacent les gains du développement acquis depuis l'Indépendance. Récemment, la Banque mondiale a d'ailleurs tiré la sonnette d'alarme sur les risques qui pèsent désormais sur les populations les plus vulnérables, notamment dans les zones rurales qui sont les plus exposées aux chocs climatiques. Selon un rapport de l'ONU, publié début avril et auquel ont contribué de nombreuses organisations dont

la FAO, le Programme alimentaire mondial et le Fonds international de développement agricole, plus

de 11,5 millions de Marocains ont souffert de l'insécurité alimentaire entre 2019 et 2021, environ plus

de 2 millions de plus qu'en 2017-2019 (cf. www.leconomiste.com, édition du 4/4/2023). La raison, la pandémie de Covid-19 conjuguée à des événements climatiques négatifs. Ainsi, le Maroc qui connaît ces dernières années une période estivale qui s'étend pratiquement sur trois saisons tend à revenir à son niveau de pauvreté d'avant 2014. Une situation qui anéantit tous les progrès réalisés depuis l'Indépendance et particulièrement entre 1990 et 2014 où la pauvreté absolue a sensiblement reculé.

Selon les données du Haut-commissariat au plan, le taux de pauvreté absolue a été réduit de 72,5 % à l'échelle nationale, passant de 15,3 % à 4,2%. En milieu urbain le recul est de 85,5%, passant de 7,6% à 1,1%.

En milieu rural, ce taux recule passant de 25,1 % à 8,9%. Mehdi

Efficace, la protection sociale?

LA refonte du système de protection sociale vise à protéger les populations vulnérables, dont les ménages affectés par les événements climatiques. Toutefois, l'économiste Mehdi Lahlou estime que le dispositif comporte des lacunes. *«Les grands chantiers sociaux mis en place ces toutes dernières années sont effectivement importants. On a généralisé le Ramed, la couverture sociale tend effectivement à englober toute la population marocaine. Seulement dans tout système de protection sociale digne de ce nom, il faut un tiers payant à ressources financières importantes et pérennes. Or lorsque vous avez un taux de chômage important, des salaires très réduits, et que vous avez un revenu moyen par habitant bien faible, comme c'est le cas pour notre pays, la couverture sociale n'est ni effective ni efficace. Comme elle ne permet pas aux populations les plus vulnérables d'accéder, y compris aux soins de santé de base, dans des conditions dignes, partout sur le territoire national, surtout tenant compte du fort déséquilibre régional dans la répartition des infrastructures sanitaires à travers les différentes régions du pays»,* affirme Lahlou. □

climatique menace les acquis

Lahlou, économiste et professeur à l'Institut national de statistiques et d'économie appliquée (INSEA), relativise toutefois ces performances: «Si on fait le bilan aujourd'hui, après près de 70 ans d'indépendance, il n'y a rien d'extraordinaire en matière de résorption de la pauvreté. Je vous rappelle l'un des discours du Roi, en 2017 ou 2018, qui déplorait qu'un tiers de la population marocaine, soit près de 12 millions de personnes, vivait en situation de précarité ou de forte précarité».

Pour lui, il n'y a donc pas de quoi se réjouir car le Maroc a pris du retard par rapport à d'autres pays qui étaient dans la même situation économique dans les années 1960 et qui sont parvenus à des taux de croissance et de développement largement supérieur. «Je pense notamment à la Corée du Sud, à la ville-Etat de Singapour, à la Malaisie, à la Turquie

ou à l'Espagne même si ce pays a largement bénéficié de son ancrage européen»,

ajoute Mehdi Lahlou. Conscient que les acquis montrent des signes d'essoufflement, le Maroc a élaboré un Nouveau modèle de développement (NMD) pour notamment relever les défis liés au changement climatique, tant en termes de risques que d'opportunités.

Et avec pour ambition de se positionner au niveau mondial en tant que champion des solutions pour la

protection de l'environnement et contre le réchauffement climatique.

Pour atténuer les effets des phénomènes climatiques qui peuvent enfoncer les ménages dans la pauvreté, le royaume a mis au point pour la période 2020-2050 un Plan national de l'eau qui prévoit des investissements estimés à 383 milliards de DH (www.leconomiste.com). Cette stratégie se décline en trois principaux axes: lutte contre les sécheresses et le stress hydrique, amélioration de la résilience aux inondations et la décarbonation de l'économie.



Sur le volet de la lutte contre la pénurie d'eau, la sécurisation des ressources hydriques a toujours été une priorité au Maroc.

En décidant dans les années 1960 d'exploiter sa vocation agricole, le royaume a dû édifier des barrages pour mobiliser la ressource pour irriguer les terres et alimenter les villes.

Aujourd'hui, le pays compte 149 barrages d'une capacité totale de 19 milliards de mètres cubes (m3) et 137 petits barrages pour accompagner le développement local.

A ces grands ouvrages s'ajoute tout un dispositif visant à optimiser le potentiel hydraulique, notamment 88 stations de traitement d'eau potable, 9 stations de dessalement d'eau de mer et 158 unités de traitement des eaux usées. □

Fatima EL OUAFI

Attention aux répercussions sur les plus vulnérables!

LES inondations constituent également une menace pour le développement et la lutte contre la pauvreté. Entre 2000 et 2021, le Maroc a connu une vingtaine de grosses inondations qui ont causé des pertes directes estimées à 4,5 milliards de DH/an et qui ont particulièrement affecté les populations vulnérables. Aussi, le royaume a réorienté sa stratégie pour mettre le paquet sur la prévention, avec la mise en place du Plan national de protection contre les inondations doté d'un montant de 25 milliards de DH. Le Fonds de lutte contre les effets des catastrophes naturelles, mécanisme de co-financement innovant visant à réduire ces risques, vient renforcer le dispositif. A cela s'ajoute la mise en place d'un régime mixte d'assurance contre les risques catastrophiques qui fait intervenir des assureurs privés et un Fonds de solidarité contre les événements climatiques. Ce mécanisme est appelé à être étendu pour couvrir les risques de sécheresse. La décarbonation de l'économie est également une priorité pour le



Maroc qui vise la neutralité carbone d'ici 2050, en tirant parti de ses ressources compétitives en énergies propres. Le coût de ce grand chantier est estimé à 52,8 milliards de DH. L'investissement dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique devraient

contribuer à la création de 28.000 emplois par an. Mais des aménagements importants dans le secteur de l'enseignement et la formation professionnelle devront être opérés afin de réaliser les objectifs. En effet, il est impératif de préparer des ressources humaines aptes à saisir

ces opportunités. Car le risque est que certaines politiques climatiques nuisent aux populations les plus démunies si on ne leur donne pas les outils pour s'adapter rapidement et efficacement à ces chamboulements induits par le réchauffement de la planète. □



«Le changement climatique est intervenu pour aggraver les choses»

■ Deux tiers des Marocains sont en situation de précarité

■ L'éducation, base du développement

■ Entretien avec Mehdi Lahlou, économiste et professeur à l'INSEA-Rabat

- **L'Economiste:** Depuis l'Indépendance, le Maroc s'est attaché à faire reculer la pauvreté. Comment a-t-il réussi cette prouesse?

- **Mehdi Lahlou:** Je constate que vous êtes très optimiste en parlant de prouesse. Pour moi, c'est loin d'être le cas. Si l'on se compare à la période postcoloniale, ce n'est pas quelque chose de très compliqué parce que nous sommes partis de rien. De 1956 jusqu'au milieu des années 1960, le Maroc était un pays essentiellement rural, avec une population à majorité analphabète. De plus, les ressources de l'Etat étaient trop faibles par rapport aux besoins de développement de l'époque. Des chiffres publiés aux mois d'avril-mai 2020, au démarrage de la crise sanitaire et en lien avec les mesures prises alors dans le sillage des actions du Comité de veille économique, il était apparu que 5 millions de chefs de ménage devaient recevoir des aides de l'Etat (CNSS comprise) ce qui correspondait à 25 millions de personnes et près de deux tiers de la population



«La Corée du Sud, la Malaisie ou l'Ile Maurice s'en sortent parce qu'ils ont fondé leur développement sur l'école et la mobilisation de leurs ressources humaines. Cela est dû à la mise en place de systèmes éducatifs, et par la suite de recherche scientifique, qui ont permis à l'ensemble de la population de relever ses niveaux de formation et donc ses capacités productives», souligne Mehdi Lahlou, économiste et professeur à l'Institut national de statistique et d'économie appliquée (INSEA) Rabat (Ph.DR)



totale du pays (une population en situation de pauvreté ou de forte précarité, composée de personnes en chômage ou relevant essentiellement des secteurs informels de l'économie). Pour le reste, des données publiées annuellement par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) indiquent que le Maroc se trouve parmi les pays à revenu moyen-faible, avec un Produit intérieur brut par habitant ne dépassant pas (en 2021) 30.000 DH/habitant/an, avec de très fortes disparités sociales et régionales. Un tel revenu, pour le niveau des prix qui est le nôtre aujourd'hui, indique clairement qu'une partie

de la population n'a pas dépassé le seuil de précarité.

- **La situation va s'accroître avec le changement climatique qui fait peser des risques sur la trajectoire de développement amorcée par le royaume. Quelle est votre analyse?**

- Le changement climatique est intervenu pour aggraver les choses. Mais la situation dont je vous ai parlé n'est pas seulement liée au changement climatique, qui affecte aujourd'hui l'ensemble de la planète. Elle est essentiellement liée aux politiques publiques suivies depuis les années 1960, et principalement à l'oubli par ces politiques de l'éducation, du renforcement du capital humain. Et, de fait, les pays comme la Corée du Sud, la Malaisie ou l'Ile Maurice s'en sont sortis et s'en sortent encore parce qu'ils ont fondé leur développement sur l'école et la mobilisation de leurs ressources humaines. Cela est dû à la mise en place de systèmes éducatifs, et par la suite de recherche scientifique, qui ont permis à l'ensemble de la population de relever ses niveaux de formation et donc ses capacités productives. Le facteur humain prime aujourd'hui tous les autres facteurs de production.

- **Ce n'est pas le cas du Maroc?**

- Non, le Maroc traîne encore aujourd'hui un taux élevé d'analphabétisme, notamment parmi la popula-

tion féminine et la population rurale. Et quand vous avez des niveaux élevés d'analphabétisme et de pauvreté, comme ceux que j'ai évoqués, logiquement le réchauffement climatique vient aggraver une situation déjà dramatique. En diminuant les ressources hydriques, en détériorant les sols et les forêts, etc. le réchauffement climatique ajoute ses effets à l'action des hommes et met davantage à mal les ressources dont ont besoin les populations.

- **Quelle est la solution alors?**

- Je le rappelle, des populations bien formées, bien éduquées et qui ont des ressources financières suffisantes sauront recourir à des pratiques novatrices et utiliser des technologies qui les aideront à devenir plus résilientes — selon la terminologie de plus en plus usitée de nos jours — et à surmonter les obstacles causés par le changement climatique. Malheureusement, le Maroc a raté le coche en matière d'éducation. Et si nous en sommes arrivés là aujourd'hui, c'est que la politique économique et sociale suivie par le pays n'a pas nécessairement répondu aux impératifs de développement de la population. Impératifs dont le principal est l'école. Agent de productivité et ascenseur social sans autre pareil en situation de faibles ressources naturelles, énergétiques notamment. □

Propos recueillis par
Fatima EL OUAFI

Grande pauvreté ou pauvreté extrême?

«*L n'y a jamais eu de famine au Maroc — si ce qu'on veut généralement entendre par pauvreté extrême — à part durant les grandes années de sécheresse et durant la Seconde Guerre mondiale où il était difficile de s'approvisionner en produits alimentaires sur les marchés internationaux*», explique Mehdi Lahlou. Au lieu de pauvreté extrême, l'économiste préfère parler de «grande pauvreté». C'est-à-dire ne pas pouvoir manger à sa faim, ne pas avoir un toit décent et si je puis dire, ce qui correspond aujourd'hui au cadre de vie dans les bidonvilles et de très nombreux quartiers péri-

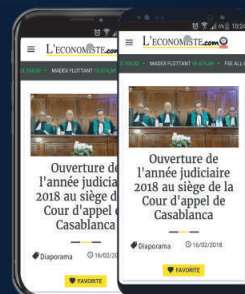
phériques des villes marocaines. Ne pas avoir accès à l'éducation et aux soins de santé de base, ne pas avoir accès à une eau de qualité ou au réseau public des eaux usées, ne pas disposer de couverture sociale, etc... sont aussi des signes de grande pauvreté. «*On est déjà bien pauvre avec moins de 30.000 DH/hab/an (cela correspond à 82 DH/jour, soit moins que le prix d'un kilogramme de viande) et dans certaines régions ce revenu est encore plus bas comme dans le Tafilalet, par exemple, où le revenu moyen annuel par habitant est de 16.000 DH*», ajoute l'universitaire. □

L'ECONOMISTE



LA RÉFÉRENCE AU QUOTIDIEN

DANS CHAQUE STRATÉGIE, DE BONNES INFORMATIONS



DISPONIBLE SUR
 Google Play

DISPONIBLE SUR
 App Store

www.leconomiste.com



L'INDH, programme phare



Près de trois milliards de dirhams ont été investis auprès de 132.000 personnes pour développer des petites activités dans les campagnes ou dans les villes (Ph. L'Economiste)

■ 17 ans après son lancement, l'INDH reste un programme majeur et incontournable de lutte contre la pauvreté

C'EST un des grands chantiers du règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI: la lutte contre la pauvreté. En 2004, quelques années après son accession au trône, un rapport de la Banque Mondiale

pointe les inégalités sociales et la pauvreté au Maroc. Dans un discours de 2005, le Roi annonce en faire une priorité de son action politique. C'est dans la foulée de ce discours que l'Initiative nationale pour le développement humain est lancée le 18 mai 2005.

L'INDH n'est pas un programme de plus. C'est une démarche nouvelle. Elle traduit d'abord un message politique: ne pas laisser une partie de la population en marge du

développement. C'est ensuite une approche novatrice, dans la mesure où elle fait appel à un processus participatif. C'est avec la base, depuis le terrain, que doivent se construire les initiatives pour qu'elles collent au mieux aux besoins des populations défavorisées.

L'INDH propose ainsi une nouvelle gouvernance. L'INDH est d'ailleurs rattachée au ministère de l'Intérieur, parce qu'il accompagne les collectivités territoriales qui sont

un des moteurs attendus de cette initiative.

Le programme est lancé avec deux premières phases à la mécanique identique. Pendant ces 10 ans (2005-2015), l'initiative bénéficiera de 40 milliards de dirhams de budget. La priorité est donnée aux zones rurales dans lesquelles se trouvent les poches les plus importantes de pauvreté et de retard de développement, bien que l'exclusion urbaine soit également traitée.

● L'effort principal porte sur l'éducation



Plus de 1.500 écoles, collèges et lycées ont été créés, et autant de crèches ouvertes, des salles de classe réhabilitées. Le programme a lutté contre la déperdition scolaire en permettant aux jeunes des campagnes défavorisées d'intégrer le milieu scolaire, grâce à des structures d'accueil et d'encadrement adapté: Dar Talib et Dar Taliba, créées par la Fondation Mohammed V pour la solidarité. Il a enfin permis l'acquisition de très nombreux minibus et véhicules pour le transport scolaire.

Ces minibus ont souvent emprunté des routes rurales nouvellement créées par l'INDH.

● Le développement des infrastructures en milieu rural est un autre grand axe de l'initiative



Les campagnes ont été désenclavées par de nombreuses routes ou ouvrages d'art. Ce désenclavement permet aux enfants d'aller à l'école, aux ambulances et aux unités médicales mobiles de circuler. Avec Dar Oumouma, un réseau de structures de santé a été créé pour réduire la mortalité infantile. Enfin, l'adduction d'eau, l'électrification, et l'assainissement ont été portés par l'INDH.

● Après l'éducation et les infrastructures, l'INDH s'est intéressée à l'activité économique

Presque trois milliards de dirhams ont été investis auprès de 132.000 personnes pour développer des petites activités dans les campagnes ou dans les villes.

du règne de SM le Roi Mohammed VI

● Après 10 ans d'efforts soutenus, l'INDH a marqué une pause et fait son introspection

Elle a réfléchi notamment à sa gouvernance. 14.000 associations et coopératives ont participé à l'initiative. Mais ce tissu associatif reste hétérogène et atomisé. Il doit être accompagné et formé. Les équipements financés se sont dégradés par manque d'entretien. Le soutien aux projets générateurs de revenus ne s'intègre pas dans une chaîne de valeur globale. Enfin, les projets délivrés sont évalués essentiellement sur leur performance financière, et non pas sur la qualité du service rendu aux usagers.

La phase trois du programme (2019-2023) qui découle de cette réflexion s'inscrit d'abord dans la continuité des deux premières phases, en travaillant à résorber le déficit en infrastructures et services sociaux de base, et en luttant contre la précarité.

Face à l'ampleur de la tâche en matière d'infrastructures, l'INDH s'intègre désormais avec un autre programme gouvernemental: le Programme de réduction des disparités territoriales et sociales dans le monde rural (PRDTS), lancé dès 2015 pour la période 2017-2023, avec plus de 50 milliards de dirhams de budget. Le PRDTS veut désenclaver 24.000 douars de 12 régions en construisant des routes, des pistes rurales, des ouvrages d'art, et en apportant eau potable, électrification, éducation et santé. Pour l'accompagnement des



personnes en situation de précarité, l'INDH devient facilitateur et non plus acteur principal. Il veille à l'entretien des bâtiments et équipements, à la bonne gestion des centres et à la for-

mation du personnel d'encadrement. La phase 3 introduit surtout deux nouveaux programmes pour s'attaquer aux principales causes du retard de développement humain dans la vie:

● Gouvernance renouvelée

POUR porter ces nouveaux projets et continuer sur sa lancée, l'INDH mise sur une gouvernance renouvelée, développant davantage la culture de la participation. Ce programme emblématique du règne du souverain Mohammed VI fait toujours l'unanimité quant à sa nécessité. La Banque mondiale l'a elle-même classé en 2015 comme une des trois meilleures initiatives d'actions d'intérêt général dans le monde.

La tâche est cependant immense, bien au-delà des capacités de cette initiative qui traite des poches territoriales que les autres dispositifs gouvernementaux n'atteignent pas. Éradiquer la pauvreté nécessite des moyens considérables sur le long terme et une réelle convergence de l'action des différents ministères publics. □

l'inclusion économique des jeunes et le capital humain des générations montantes.

Lors des deux premières phases, 9.400 projets générateurs de revenus ont été mis en place. Mais nombreux sont ceux qui ont périclité, faute de capacités de porteurs esseulés à les mener à bien. Le nouveau programme de la phase 3 accompagne ces jeunes entrepreneurs et porteurs de projets avec des conseillers techniques, les soutient, les forme.

Le quatrième et dernier programme de la phase trois se concentre sur le développement humain à deux moments clés de la vie: la petite enfance où les capacités cognitives se forment pour la vie, et les adolescents en fin de parcours scolaire qui très souvent décrochent avant d'avoir finalisé leur enseignement.

Pour le premier moment, la petite enfance, il appuie la santé maternelle et infantile, avec la généralisation des soins prénataux et l'accouchement assisté, le dépistage précoce des déficiences visuelle et auditive, des handicaps psychomoteurs, etc.

Quant au décrochage scolaire, l'INDH l'aborde de façon novatrice et originale: elle s'intéresse à l'épanouissement de l'adolescent en lui proposant des activités extrascolaires, en le réinsérant dans la société. □

Ismail EL WADI

17 années de réalisations de l'Initiative



✓ Accès aux services de base

- 8.200 km de pistes et de routes réalisés
- 230.000 ménages desservis en eau potable
- 60.000 foyers raccordés en électricité

✓ Accès aux soins

- 519 centres de santé
- 240 dar Al Oumouma
- 1.150 ambulances
- 560 caravanes médicales et campagnes de santé

✓ Appui à la scolarisation

- 1.400 Dar Talib/Taliba
- 1.260 bus scolaires

✓ Soutien des personnes en situation précaire

- 1.134 centres pour femmes en situation difficile
- 630 centres pour personnes à besoins spécifiques

-140 centres pour personnes âgées

✓ Insertion sociale des jeunes

- 2.200 espaces sportifs
- 512 maisons de jeunes
- 350 centres culturels et bibliothèques

✓ Inclusion économique

-9.400 activités génératrices de revenus (64% en milieu rural)



Les fertilisants au service de la sécurité alimentaire



La mobilisation du groupe OCP, notamment en Afrique, permet de répondre aux enjeux de la sécurité alimentaire, en renforçant l'accès des agriculteurs aux intrants. C'était le cas notamment avec la remise de 550.000 tonnes d'engrais au profit du continent africain, afin d'atténuer l'impact de la flambée des prix des matières premières et des sécheresses. Ce programme a bénéficié à plus de 4 millions d'agriculteurs (Ph. L'Economiste)

■ **Le groupe OCP déploie une stratégie pour contribuer à atteindre cet objectif**

■ **550.000 tonnes d'engrais au profit de 4 millions d'agriculteurs à travers le continent**

■ **Ces derniers bénéficient aussi de l'accompagnement, du renforcement des capacités, de la mise en relation avec les marchés...**

LE groupe OCP et la Société financière internationale viennent de signer un accord de «prêt vert» pour la construction de 4 centrales solaires. Celles-ci alimenteront les activités industrielles d'OCP au Maroc, et lui permettront de réduire son empreinte carbone et surtout d'accroître sa production d'engrais verts. L'IFC accordera au groupe OCP un prêt de 100 millions d'euros pour la construction de ces centrales dans les villes minières de Benguérir et de Khouribga. Elles auront une capacité combinée de 202 MW. Le projet sera mis en œuvre par OCP Green Energy SA, filiale d'OCP, créée en 2022 pour développer les activités de production d'énergie renouvelable du groupe. Ce nouveau prêt s'inscrit dans le cadre de l'orien-

tation du groupe OCP en matière de décarbonation de ses activités, visant notamment à assurer une meilleure sécurité alimentaire, au niveau de tout le continent africain. Les engrais et fertilisants du groupe sont actuellement l'un des principaux mécanismes pour renforcer la productivité agricole, en vue de garantir la sécurité alimentaire du continent.

• **Atténuer l'impact de la flambée**

Récemment, les initiatives d'OCP Africa en temps de crise ont été présentées à Nairobi lors de «l'Argus Africa Fertilizer 2023», tenu en février dernier dans la capitale kenyane. C'est le cas notamment de la remise de 550.000 tonnes d'engrais au profit du continent africain, afin d'atténuer l'impact de la flambée des prix des matières premières et des sécheresses. Ce programme a bénéficié à plus de 4 millions d'agriculteurs à travers le continent.

Parallèlement, OCP a également

accéléré le développement du réseau de distribution, à travers plusieurs dispositifs dont les «Farmer Houses», conçus pour améliorer l'accessibilité des produits, des services et de la connaissance agricole au plus près de l'agriculteur.

D'autres initiatives ciblent directement l'agriculteur, essentiellement en matière d'accompagnement, de renforcement des capacités, ainsi qu'en matière de mise en relation avec les marchés. C'est le cas par exemple de programmes tels que Udongo, une application lancée par OCP Africa en vue de connecter les petits agriculteurs aux fournisseurs d'intrants et aux acheteurs de leurs produits. Idem pour le programme Agribooster d'OCP Africa, qui permet de relier les agriculteurs aux marchés à travers des partenariats, ainsi que Farmer Hubs et OCP School Lab, ayant bénéficié à plus de 530.000 agriculteurs africains. Tous ces programmes répondent à

l'objectif de facilitation de l'accès aux fertilisants.

• **Opportunités**

Aujourd'hui, les nouveaux enjeux en termes de garantie de la sécurité alimentaire offrent également une opportunité aux opérateurs du secteur des fertilisants pour innover, afin d'apporter des solutions plus adaptées aux pays du continent.

Cette dimension de renforcement de la sécurité alimentaire s'inscrit également dans le nouveau programme d'investissement vert du groupe OCP, étalé sur la période 2023-2027. En triplant sa capacité de production d'engrais, le groupe se positionne actuellement comme un des premiers producteurs et exportateurs mondiaux d'engrais phosphatés. Dans cette évolution, il s'est appuyé sur l'atout de la R&D, notamment via les capacités de recherche de l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P). L'objectif était de capter les opportunités offertes par les nouvelles technologies industrielles, et de développer une expertise sur les technologies innovantes de fertilisation, à même de répondre aux enjeux de l'agriculture durable et de la sécurité alimentaire.

Le nouveau programme d'investissement vert du groupe vise ainsi d'accroître davantage les capacités de production d'engrais, tout en s'engageant à atteindre la neutralité carbone. □

M.A.M.

Investissement

LE programme d'investissement global, doté d'un budget de 130 milliards de DH, permettra à l'OCP d'entrer en force sur le marché des engrais verts et des solutions de fertilisation adaptés aux besoins spécifiques des différents sols et cultures. C'est ce qui permettra de répondre aux enjeux de la sécurité alimentaire

des populations dans différents pays. Cette ambition sera soutenue par des programmes d'appui aux PME industrielles, ainsi que celles des secteurs de l'énergie et de l'agriculture, favorisant l'émergence d'un écosystème national innovant et la création de nouvelles opportunités d'emplois et d'insertion professionnelle pour les jeunes. □



La difficile autonomie alimentaire

■ Cet objectif requiert le développement de la production agricole locale

■ Il reste difficilement atteignable dans les conditions climatiques du Maroc

■ Malgré les contraintes, le pays arrive à couvrir une bonne partie des besoins alimentaires

L'AUTONOMIE ou l'auto-suffisance alimentaire est devenu un concept à la mode. Avec la crise pandémique et les répercussions de la guerre en Ukraine sur les chaînes d'approvisionnement, ce concept est souvent brandi comme la solution à la flambée des prix à l'international. Pourtant, l'autonomie alimentaire semble être pratiquement une mission impossible. Pour plusieurs spécialistes, il est important de le distinguer du concept de sécurité alimentaire. Ce dernier désigne notamment la disponibilité des produits alimentaires, peu importe leur source ou leur lieu de production. En face, l'autonomie alimentaire s'articule autour de la capacité de la production locale à couvrir tous les besoins. En clair: l'auto-suffisance alimentaire suppose de produire localement tout ce dont le Maroc a besoin. Un objectif difficilement atteignable vu l'état réel des choses. Cela concerne en particulier la dépendance de la production agricole au Maroc vis-à-vis des variations de pluviométrie. L'un des pré-requis de l'autonomie alimentaire est de rendre l'agriculture marocaine plus performante, résiliente et intégrée. En plus de la récurrence des épisodes de sécheresse, la pro-



En fonction de la situation en termes de pluviométrie, le niveau d'auto-suffisance au Maroc est de 65% pour les céréales, 47% pour le sucre, 100% pour les fruits et légumes, les viandes rouges et blanches, les œufs... (Ph. L'Economiste)

duction de produits alimentaires est également limitée par d'autres freins comme la prédominance de la petite agriculture, la faiblesse du rendement moyen à l'hectare...

Néanmoins, il faut préciser qu'en dépit des contraintes, une bonne partie des besoins nationaux en produits alimentaires est satisfaite par la production locale. En fonction de la situation en termes de pluviométrie, le niveau d'auto-suffisance au Maroc

est de 65% pour les céréales, 47% pour le sucre, 100% pour les fruits et légumes, les viandes rouges et blanches, les œufs...

Au-delà des filières où le Maroc a déjà réalisé des avancées, d'autres méritent une plus grande attention dans une logique de réduction de la dépendance vis-à-vis des importations. Cela concerne notamment les huiles de table, avec un taux de couverture des besoins qui ne dépasse

pas 5% actuellement. L'objectif fixé est d'atteindre 40% de besoins en intrants produits localement, notamment en misant sur les cultures de colza. Idem pour le sucre. Actuellement, plus de la moitié des besoins en intrants est importée. L'objectif est d'atteindre un taux de couverture de 70% des besoins à partir de la production locale. □

M.A.M.



Définitions

LA définition du concept de sécurité alimentaire, la plus communément acceptée, est celle du Sommet mondial de l'alimentation de 1996. Elle est «assurée quand toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive, qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie active et saine». En face, l'auto-suffisance alimentaire est «la capacité de satisfaire tous les besoins alimentaires d'une population par la seule production nationale». Ce concept est également différent de l'autarcie alimentaire, qui constitue une «position radicale, qui postule l'arrêt de tous les liens commerciaux concernant les produits alimentaires avec les autres pays». □



Agriculture: de nouveaux

■ 19 filières végétales et animales créées depuis le lancement du Plan Maroc vert

■ De nouveaux contrats-programmes élaborés avec les professionnels bientôt signés

L'AGRICULTURE représente un secteur stratégique pour le développement socio-économique du Maroc. De nombreuses réformes se sont alors succédé pour la restructuration et la réorganisation du secteur avec l'objectif principal d'assurer la sécurité alimentaire du pays. Toutefois, malgré les évolutions enregistrées, les résultats demeuraient insuffisants.

«Les politiques agricoles successives des 50 dernières années, même si elles ont apporté des progrès indéniables, n'ont pas su aborder le développement agricole dans sa totalité, dans sa diversité et dans sa relation fondamentale avec le développement rural et avec la durabilité», soulignait le Haut-commissariat au plan (HCP) dans son étude prospective sur l'agriculture, intitulée «Agriculture 2030: quels futurs pour le Maroc?». Le secteur agricole souffrait également d'un déficit d'investissement. Sa part dans les dépenses publiques était limitée. L'investissement privé, lui aussi, était faible.

À cela s'ajoute la faiblesse du tissu des acteurs, avec un secteur peu organisé et des organisations professionnelles agricoles peu structurées.

Outre ces déficiences structurelles, le secteur agricole faisait face à des facteurs externes liés au contexte international: changement climatique, volatilité des prix des produits agricoles de base sur le marché mondial, concurrence exacerbée à l'export...

Une situation qui impose alors au Maroc de revoir sa politique agricole. Ainsi, le gouvernement a mis en place en 2008 le Plan Maroc vert. L'une des mesures phares de cette stratégie est la réorganisation et la modernisation des filières pour le développement d'une agriculture plus performante, et ce à travers un partenariat entre l'État et les organisations professionnelles.



Le gouvernement a mis en place en 2008 le Plan Maroc vert. L'une des mesures phares de cette stratégie est la réorganisation et la modernisation des filières pour le développement d'une agriculture plus performante, et ce à travers un partenariat entre l'État et les organisations professionnelles (Ph. DR)

■ Une loi adaptée au profit des interprofessions

Pour atteindre les objectifs escomptés, un arsenal juridique et

réglementaire a été mis en place, notamment à travers la loi 03-12 portant sur l'interprofession et ses textes d'application. Celle-ci régle-

mente la création et le financement des interprofessions agricoles et halieutiques. Elle vise à «renforcer les capacités d'intervention de la pro-

Des filières pour plus d'efficacité

AINSI, 19 fédérations interprofessionnelles ont été développées, dont 14 représentant les filières végétales (agrumes, arboriculture fruitière, olivier, palmier dattier, arganier, maraîchage, céréales, semences, cultures sucrières, cultures oléagineuses, agriculture biologique, riziculture, rose à parfum et safran) et cinq les filières animales (viandes rouges, lait, aviculture, apiculture, camelin). Chacune ayant conclu un contrat-programme avec le gouvernement, avec des actions et objectifs bien précis. Ces organisations interprofessionnelles, regroupant chacune l'ensemble des maillons de la filière, deviennent ainsi l'interlocuteur unique et représentatif de tous les acteurs de la filière auprès des pouvoirs publics. Elles ont aussi pour mission de conjuguer les efforts de l'ensemble des opérateurs dans les domaines clés tels l'encadre-

ment, la recherche et le transfert de technologie. Ces organisations sont fédérées au sein de la Confédération marocaine de l'agriculture et du développement rural (Comader).

Fondée en 2006 puis restructurée en 2016, cette organisation professionnelle agricole représente les différentes chaînes de valeur des filières tant au niveau de la production que de celui de la transformation et de la commercialisation. Elle a pour missions princi-

pales de réorganiser les filières de production, de défendre les intérêts de ses membres et d'accompagner les réformes agricoles entreprises par le gouvernement. □



contrats-programmes en 2023



Comader. Selon ce professionnel, fraîchement élu à la tête de cette confédération, 19 contrats-programmes ont été signés entre l'État et les interprofessions pour le développement et la mise à niveau des principales filières de production.

■ **Pourquoi des contrats-programmes:** Ils fixent les objectifs à atteindre en matière de superficie de plantations, d'effectif du cheptel, d'économie d'eau, de production, de mise à niveau de l'outil de valorisation et d'amélioration des conditions de commercialisation, tout en précisant les engagements de chacune des deux parties.

« Ces contrats-programmes sont arrivés à échéance en 2020. De nouveaux contrats dits de 2e génération ont été élaborés dans le cadre de la nouvelle stratégie Green génération 2020-2030 et seront signés prochainement en marge du SIAM 2023. La nouveauté est que les professionnels ont participé au processus de préparation de ces accords contrairement aux précédents. Ceux-ci portaient uniquement le sceau du ministère de tutelle. La profession connaît mieux ses besoins, les problématiques dont elle souffre et les solutions à apporter pour les résoudre », souligne Rachid Benali. □

Khadija SKALLI



Des insuffisances encore tout au long des chaînes



« **C**EPENDANT, il s'est avéré, bien au début de la mise en œuvre du Plan Maroc vert, que dans les exploitations agricoles familiales caractérisées par la dominance de l'agriculture extensive et de subsistance, la faible productivité, l'intégration partielle au marché pour lesquelles l'approche filière semble insuffisante. Et ce, pour renforcer les liens entre les adhérents d'une même organisation professionnelle, en raison de leur faible apport aux adhérents et à leur incapacité de mutualiser les ressources et accéder au marché », explique Mohammed Bajeddi, ingénieur en chef agroéconomiste, dans son étude intitulée « Contribution de la FAO au développement des chaînes de valeur agricoles et agroalimentaires, 2017-2020 », réalisée en février 2021. Pour ce consultant international, il est donc opportun de « distinguer entre les zones intensives où l'approche filière pourrait être suffisante pour la création d'une organisation interprofessionnelle dynamique, et les zones extensives où l'approche terroir, prenant en compte plusieurs productions, est très recommandée pour assurer une adhésion massive des producteurs autour d'un projet ».

« Douze ans après le début du PMV, et malgré les efforts consentis pour le développement des chaînes de valeur agricoles et agroalimentaires dans les exploitations agricoles du pilier 2, des problèmes existent le long de ces chaînes, particulièrement pour les maillons relatifs à la valorisation, à la commercialisation des produits et surtout au niveau de la gouvernance des organisations professionnelles de valorisation et de transformation qui n'arrivent pas à la contractualisation pour l'accès durable au marché », relève Mohammed Bajeddi. □



fession, à lui donner les moyens lui permettant de porter les projets de développement propres à sa filière et à réaliser les objectifs fixés dans le cadre des contrats-programmes».

« Les interprofessions agricoles créées doivent se conformer aux dispositions de cette loi. Il s'agit notamment des niveaux de la représentativité des associations profes-

sionnelles qui les composent. À ce jour, sur les 19 interprofessions créées, 16 organisations respectent les dispositions de cette loi, notamment la représentativité et la parité entre l'amont et l'aval de la chaîne de valeur, et donc sont reconnues par le gouvernement comme les interlocuteurs des filières », précise Rachid Benali, président de la



Le blé, matière première

■ Les besoins ont considérablement augmenté avec la population

■ Les dernières années de sécheresse ont obligé à de très coûteuses importations

■ La sécurité alimentaire est revenue au premier plan

POUR les Marocains, le pain est l'aliment de base par excellence. Ils consomment 288 kg de blé par an, quatre fois plus que la moyenne mondiale. C'est la base des repas pour tous; c'est surtout la nourriture des pauvres par excellence, qu'ils peuvent accommoder avec peu de choses. C'est pourquoi le prix du pain est pour les pouvoirs publics une variable sociale extrêmement sensible. Il n'a d'ailleurs pas évolué au XXI^e siècle, fixé à 1,20 dirham le pain de 200 grammes. Pour le gouvernement, c'est presque un tabou: le souvenir des émeutes du pain de 1981, où son prix avait été augmenté de 50 % dans la foulée des mesures d'ajustement réclamées par le FMI, est toujours prégnant, bien que 40 ans en arrière.

Les boulangers se sont adaptés à cette valeur intouchable qui fait, prétendent-ils, que le prix de revient est supérieur au prix de vente. La miche de pain se serait allégée, mais elle nourrit toujours beaucoup de Marocains.

La farine de blé tendre est un produit de base soutenu par la Caisse de compensation. Depuis 1988, la compensation porte sur un contingent annuel de 10 millions de quintaux de «farine nationale de blé tendre». Le soutien de l'État s'effectue au niveau de la commercialisation du blé tendre et de son écrasement dans les minoteries. Pour la commercialisation, un prix de référence d'achat à la production est fixé à 290 DH le quintal. Pour l'écrasement, l'État fixe un prix de vente de la farine de blé tendre, et prend en charge la différence entre les coûts de production et le prix de sortie à l'usine. Il est actuellement de 143,38 DH le quintal.

Pour le gouvernement, il n'a jamais été question de remettre en



cause ce mécanisme qui constitue un filet social évident pour les classes sociales modestes et un garant de la paix sociale. Mais la récente envolée des prix internationaux du blé après la Covid-19 et surtout la guerre en Ukraine ont mis en évidence les limites du dispositif, d'autant plus que cette hausse s'est conjuguée avec une sécheresse historique qui a nécessité un approvisionnement considérable sur les marchés mondiaux. En 2021, année de sécheresse, les importations de blé se sont élevées à 13,4 milliards DH à fin juillet 2021. En 2022, elles ont grimpé à 25,2 milliards à fin juillet. La charge de compensation a atteint des niveaux inédits et pesé lourdement sur les finances publiques : elle a dépassé pour la première fois les 10,5 milliards de dirhams en 2022, contre 1,5 en 2021.

Car le Maroc, qui fut autrefois un des greniers à blé de Rome, est aujourd'hui un important importateur, le 12^e mondial. Sa production ne suffit pas à couvrir les besoins du pays, bien que les céréales soient la principale culture des agriculteurs du Royaume. Elles mobilisent, à elles seules, près de 71 % de la Surface agricole utile (SAU) du pays.

Le Maroc doit donc importer massivement des céréales. Avec

stratégique au Maroc



l'augmentation des besoins de sa population qui a doublé en quarante ans, les importations sont passées d'une vingtaine de millions de quintaux dans les années 80 à 87 millions en 2019-2020, quand la production locale était tombée à 32 millions de quintaux.

Si ces importations coûtent cher, elles sont de plus en plus compliquées, car la demande mondiale ne cesse de croître. En 2022, quand les disponibilités en blé se sont tendues sur le marché international avec les difficultés des exportations ukrai-

niennes, la compétition sur les marchés s'est exacerbée.

La diversification des sources d'approvisionnement est aujourd'hui au cœur de la diplomatie marocaine en matière de commerce extérieur. Le Maroc a approché l'Inde, devenu un grand exportateur de blé, mais elle avait gelé ses exportations en 2022 pour garantir les approvisionnements de son marché intérieur. Le Maroc s'est rapproché du Brésil, autre alternative, avec plus de succès. Mais la question de la sécurité alimentaire du pays reste

La diversification des sources d'approvisionnement est aujourd'hui au cœur de la diplomatie marocaine en matière de commerce extérieur. Le Maroc a approché l'Inde, devenu un grand exportateur de blé, mais elle avait gelé ses exportations en 2022 pour garantir les approvisionnements de son marché intérieur (Ph. DR)

entière. Le Maroc cherche à intensifier sa production agricole. Entre 2003 et 2019, le rendement par hectare a augmenté de 42 %, passant de 12 à 17 quintaux. Cela a permis à la production de passer de 64 millions de quintaux en moyenne entre 2003 et 2007 à 80 millions de quintaux en moyenne entre 2015 et 2019. Cette augmentation s'est réalisée avec

en parallèle des superficies emblavées baissant 32 %, passant de 5,35 millions d'hectares en 2008 à 3,65 millions en 2019. Le pays vient de recevoir de la Banque Africaine de Développement un prêt de 199 millions d'euros pour moderniser sa filière et poursuivre cet effort vital pour la sécurité alimentaire du pays. □

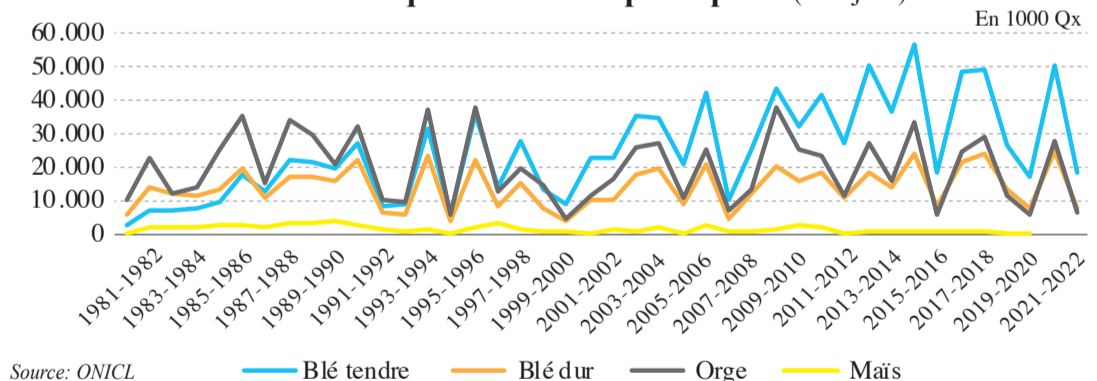
Ismail EL WADI

Des importations de plus en plus volumineuses et coûteuses

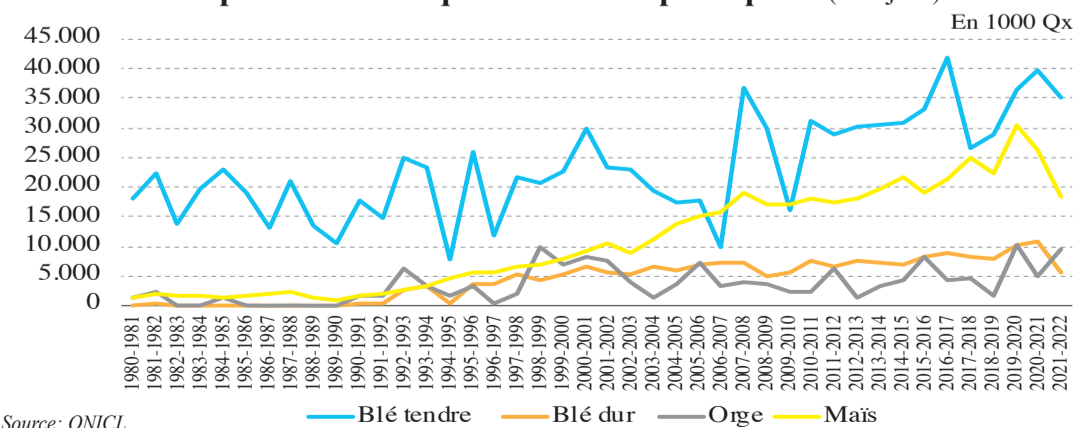
LA production céréalière a considérablement progressé en quatre décennies. Quand on parlait d'année moyenne à 60 millions de quintaux dans les années 80, on a relevé cette valeur à 80 millions de quintaux aujourd'hui. Dans les deux dernières décennies du XXe siècle, aucune campagne n'a produit plus de 100 millions de quintaux. Au XXIe siècle, ce seuil a été dépassé quatre fois.

Mais l'augmentation de la production n'a pas fait reculer les importations. Les importations qui tournaient un peu au-dessus des 20 millions de quintaux dans les années 80 ont commencé à dépasser les 40 millions à la fin du siècle, avant de passer les seuils de cinquante et soixante millions rapidement. Pour la saison 2019-2020, année de sécheresse, les importations ont culminé à 87,5 millions de quintaux ! C'est qu'en quarante ans, la population marocaine est passée de près de 20 millions en 1980 à presque 40 millions aujourd'hui, effaçant tous les efforts pour augmenter la production. □

Production des quatre céréales principales (mai/juin)



Importations des quatre céréales principales (mai/juin)





Le sucre, produit de base



Le sucre est une culture qui ne peut se passer d'irrigation au Maroc. Ses coûts de production y sont par conséquent toujours plus élevés que dans les pays de climat tropical ou équatorial (Ph. DR)

■ **Le Maroc ne produit que 40% du sucre qu'il consomme**

■ **Il coûte de 3 à 5 milliards de dirhams en compensation**

■ **Son approvisionnement stratégique justifie le maintien d'une filière locale**

POUR un Marocain, le sucre est plus qu'un produit de base: il fait partie de son mode de vie, étant le complément indispensable du thé. Il en consomme 36 kg par habitant et par an, ce qui est considérable au regard de la moyenne mondiale qui est de 20 kg par habitant et par an.

Pour les pouvoirs publics, cette consommation importante (1,2 million de tonnes en moyenne, en progression de 1,8% par an) est un véritable défi économique pour un pays qui n'est pas un producteur naturel de sucre, comme les Antilles ou le Brésil. Certes, le pays a connu jadis une production à l'embouchure de l'oued Souss, d'une si haute qualité que la reine Elisabeth d'Angleterre réclamait «le sucre de Marrakech». Mais cette production n'est qu'une anecdote de l'histoire. Au XXe siècle, développer une production locale pour réduire les coûteuses importations de sucre a été un labeur continu.

Mais, qu'il provienne de la canne à sucre ou de la betterave, le sucre est une culture qui ne peut se passer d'irrigation au Maroc. Ses coûts de production y sont par conséquent toujours plus élevés que dans les

pays de climat tropical ou équatorial. C'est pourquoi le développement des cultures sucrières a relevé d'une politique volontariste de l'État. Il a introduit la canne à sucre dans le nord du pays, paradoxalement plus froid, mais où l'eau est abondante dans les périmètres du Loukkos et du Gharb, et la betterave à sucre dans les périmètres irrigués des Doukkala, du Tadla et de la Moulouya. Chaque année, plus de 40.000 hectares de betteraves à sucre et 12.000 hectares de canne à sucre sont emblavés et font travailler 80.000 agriculteurs.

Dans ces périmètres irrigués, l'État a gardé la main avec les Offices régionaux de mise en valeur agricole (ORMVA) qui les gèrent. Les contrats d'assolements obligatoires qui conditionnent l'approvisionnement en eau des agriculteurs ouvrent la possibilité de garantir chaque

année une superficie minimale dans les périmètres irrigués pour nourrir les usines. Car derrière les cultures, l'État a, dans la deuxième moitié du XXe siècle, créé des sucreries dans chacun des cinq périmètres irrigués où ont été développées les cultures.

Ces unités agro-industrielles ont longtemps appartenu à l'État avant d'être privatisées. La mécanique était dirigiste: culture obligatoire des betteraves et de la canne à sucre pour alimenter des usines publiques, et monopole des importations pour servir le marché national à un prix réglementé.

Aujourd'hui, toutes ces usines appartiennent à la Cosumar, qui a traversé un siècle d'histoire depuis sa naissance au début du protectorat. Elle bénéficie toujours d'approvisionnements sécurisés dans le cadre d'un contrat d'objectifs avec l'État au sein de la Fédération interprofession-

maintenu sous subvention



La consommation du sucre au Maroc est de 36 kg par habitant et par an face à une moyenne mondiale de 20 kg par habitant et par an. Pour les pouvoirs publics, cette consommation importante (1,2 million de tonnes en moyenne, en progression de 1,8% par an) est un véritable défi économique pour un pays qui n'est pas un producteur naturel de sucre (Ph. DR)



nelle marocaine du sucre. Les coûts de production du sucre au Maroc étant supérieurs à ceux des marchés internationaux, la production locale ne pourrait s'écouler sans une protection douanière ou une subvention de l'État. C'est la Caisse de compensation qui contribue pour que les Marocains puissent acheter le sucre à un prix raisonnable.

La production agricole locale ne peut couvrir que 40% des besoins du marché national, les 60% restants provenant de l'étranger. Cependant, le Maroc n'importe que du sucre brut qui est raffiné dans les installations industrielles locales, ce qui a permis de préserver les usines et leurs emplois.

Si subventionner le sucre est socialement indispensable, cela reste coûteux pour l'État. Les prix à la consommation du sucre blanc bénéficient d'une subvention de 2.847,27 dirhams la tonne, et une subvention supplémentaire est accordée au sucre brut importé quand les cours internationaux viennent à s'envoler. La charge annuelle de compensation du sucre varie ainsi de 3,2 à 5 milliards de dirhams selon les années.

Au moment où les privatisations se multipliaient au début du siècle, la réflexion est allée jusqu'à envisager de libéraliser complètement le secteur du sucre pour économiser la subvention, et de s'approvisionner à moindre coût sur les marchés internationaux, quitte à sacrifier l'écosystème patiemment mis en place. La situation récente de tensions internationales et le renchérissement des matières premières montre que l'État a été bien avisé de maintenir un dispositif qui permet au Maroc de conserver une relative autonomie, importante pour sa sécurité. □

Ismail EL WADI

Les industriels accrochés à leur subvention du sucre

LE sucre est subventionné par la Caisse de compensation au motif qu'il est un produit de base socialement sensible. Mais le mécanisme de subvention qui s'applique au sucre sous toutes ses formes bénéficie aux industriels qui produisent des confiseries, des sodas, des glaces, des biscuits, etc.

N'ayant pu extraire les industriels du champ de cette subvention, l'État cherche depuis des années à récupérer la subvention perçue par les industriels par le biais d'une taxation, à un moment où il essaie par tous les moyens d'augmenter ses recettes. Le sucre subventionné aux indus-



triels représente plus de 300 millions de dirhams à recouvrer. Si les limonadiers sont assujettis à une TIC, les autres industriels s'y refusent. Leur lobbying est si efficace que la loi de finances 2023, comme les précédentes, n'a pu parvenir à venir à bout de leur résistance. Le gouvernement avait cette fois avancé d'autres arguments que financiers. Il citait des impératifs de santé publique, le sucre étant un des vecteurs de l'obésité dans le monde. Un argument que la profession représentée par la Fenagri a balayé, estimant que la consommation de sucre n'était pas la cause unique des problèmes d'obésité. □



Lait: Comment la conjoncture

■ De grands acquis de 2009 à 2019: Une hausse de 52% de la production laitière

■ Une chute du cheptel et de la production dès 2021

■ Des aides étatiques à la ressource des éleveurs

LE secteur du lait représente l'un des piliers de la sécurité alimentaire nationale. Une attention particulière lui a été accordée par le gouvernement, vu la place stratégique qu'il occupe sur le plan économique et surtout social. En 2009, la filière lait a bénéficié d'un contrat-programme dans le cadre du Plan Maroc vert pour un montant global d'investissement de 12 milliards de DH. Des objectifs ambitieux ont été tracés dans le plan d'action en termes de production, de consommation et d'emploi général. Il a fallu tout revoir de l'amont à l'aval de la chaîne de valeur pour le développement de la filière depuis l'élevage jusqu'à la transformation. Les efforts déployés visaient d'abord l'augmentation du taux de race améliorée dans le cheptel national, par l'encouragement de l'utilisation de l'insémination artificielle. L'État n'a pas non plus lésiné sur les moyens pour augmenter le cheptel laitier. Des incitations financières ont été mises en place pour l'importation des génisses de race pure, et ce à hauteur de 4.000 DH par tête. Des subventions ont également été accordées pour encourager la production locale des génisses, de l'ordre de 5.000 DH par tête.

Indicateurs	2008	2019	Evolution 2008-2019
Effectifs (en millions de têtes)	1,55	1,82	17%
Productions laitières (en milliards de litres)	1,68	2,55	52 %
Production race pure (litre/an)	3,500	4,20	20%
Consommation lait (kg/habitant/an)	50	70	40%
Chiffre d'affaires (en milliards de DH)	5,2	9,1	75%
Valeur ajoutée (en milliards de DH)	1,8	4,2	133%



■ Un chiffre d'affaires de 9,1 milliards de DH

En 10 ans, les réalisations accomplies sont remarquables. Le cumul des génisses importées a atteint 125.000 vaches en 2018 et 610.000 inséminations artificielles ont été réalisées chez les bovins. Cela représente 76% des vaches améliorées qui ont bénéficié de l'insémination artificielle. Le cheptel laitier est passé de 1,55 à 1,82 million de têtes. La production laitière, elle, a progressé de 1,7 à 2,55 milliards de litres, soit une hausse de 52% entre 2008 et 2019, selon les chiffres de la Fédération interprofessionnelle «Maroc Lait», qui est l'interlocutrice représentative de la profession auprès des pouvoirs publics. Elle est concentrée dans les périmètres irrigués, avec plus de 90% dans les cinq régions de Casablanca-Settat, Marrakech-Safi, Rabat-Salé-Kénitra, Souss-Massa et Béni Mellal-Khénifra.

«La filière avait enregistré de bonnes performances en 2019, et ce à plusieurs niveaux, et elle a même approché un taux de consommation nationale de 100% pour différents

produits (laits UHT, pasteurisé, Yogourt...», souligne Mohammed Raita, chargé auprès du président de «Maroc Lait» de la gouvernance, de la coordination et de la communication.

Du point de vue économique, le poids de la filière est évalué à 9,1 milliards de DH de chiffre d'affaires. Sur le plan social, la filière génère 49 millions de journées de travail par an. Elle constitue une source de revenu pour 1,4 million de personnes et bénéficie principalement aux petits éleveurs (moins de 10 vaches) puisqu'ils constituent 90% du total des élevages et contribuent à hauteur de 70% de la production laitière.

Des réalisations accomplies grâce aussi au soutien financier accordé dans le cadre du contrat-programme pour le développement des industries agroalimentaires pour la période 2017-2021. Développement de nouveaux produits à forte valeur ajoutée, promotion des exportations, création et stabilisation de l'emploi, stimulation du marché local par le lancement de campagne de promotion de la consommation de lait et

de produits laitiers... une série d'actions définies dans le plan d'action.

■ Transformation et valorisation

La filière laitière compte 260.000 producteurs et 16 industriels laitiers. La transformation du lait à l'échelle industrielle est assurée par les secteurs coopératif et privé. Actuellement, le secteur compte environ 82 unités industrielles et 700 centres de collecte. Le lait traité par les usines de transformation représente plus de 60% de la production totale. Les investissements mobilisés ont permis, entre autres, l'installation de cinq grandes fermes laitières, la mise à niveau de 1.600 petites et moyennes fermes, la création et l'extension de nouvelles unités de transformation, de séchage du lait et de production du fromage.

La plus grande partie du lait usiné (85 à 90%) est transformée en lait pasteurisé, le reste est utilisé pour la production des dérivés laitiers de courte et de longue durée de conservation (yaourt, raïbi, lben, fromage frais, poudre de lait, lait UHT, lait stérilisé, beurre...).

Maroc Lait se mobilise

DE son côté, la Fédération interprofessionnelle s'est engagée à augmenter les prix payés aux éleveurs (plus de 20% sur une année) pour les aider à faire face à l'augmentation des tarifs des aliments et maintenir ainsi leur cheptel. Il a été aussi décidé de mettre en place «les bases pour la création d'une filière fourragère». «Le projet vise à assurer une alimentation de base

du cheptel laitier et constituer des réserves fourragères en période de sécheresse», souligne Mohammed Raita. Des efforts ont également été accomplis dans la formation des éleveurs pour améliorer la productivité des aliments, du lait, de la viande et donc un meilleur revenu. Selon Maroc Lait, cette année a vu le lancement de 4 unités régionales d'encadrement laitier, sur les 12

régions programmées. «Il s'agit d'une politique de proximité permettant l'écoute, la formation et le soutien des éleveurs», indique la Fédération.

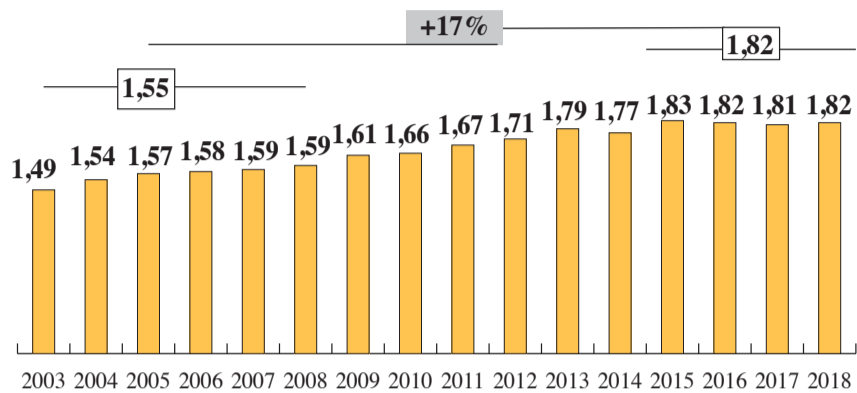
Actuellement, le lait est disponible dans tous les points de distribution et dans toutes les régions du Maroc, surtout durant Ramadan où la demande sur les produits laitiers peut augmenter jusqu'à 50%

par rapport aux autres mois. «Sur le plan des prix, l'équilibre entre l'offre et la demande fait que Ramadan n'a eu aucun impact sur les prix aussi bien du lait que ses dérivés».

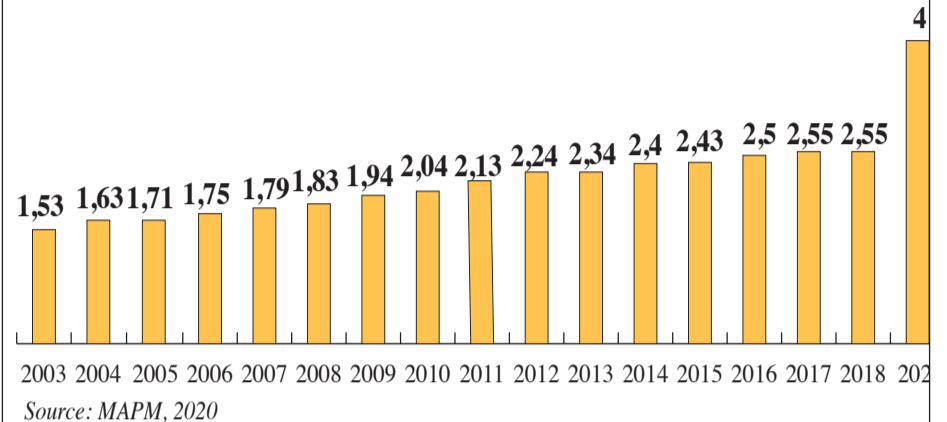
Un plan de relance multidimensionnel de la filière laitière est en cours d'élaboration pour faire face aux défis conjoncturels. □

a mis à genoux la filière

Evolution de l'effectif des vaches laitières (en millions de têtes)



Evolution de la production du lait (en milliards de litres)



Manque d'eau, Covid-19, hausse des prix... les grands défis

Cependant, ces acquis sont actuellement menacés notamment par le manque de ressources en eau. «Notre activité laitière a été fortement impactée par une longue sécheresse, la plus sévère depuis 40 ans. La situation a été aggravée par les effets négatifs de la pandémie du Covid-19 et la hausse vertigineuse des prix, ces dernières années, accentuée par la guerre en Ukraine», déplore la Fédération Maroc Lait.

La sécheresse a fortement réduit la disponibilité en eau des barrages et des puits, et par conséquent, la disponibilité en aliments fourragers produits (paille, foin, ensilage). Certains éleveurs ont même sacrifié leurs animaux faute de fourrage.

La crise sanitaire a apporté également un mauvais coup à la filière.

D'une part, elle ralentit la vente des produits laitiers et des animaux d'élevage et, d'autre part, l'insémination artificielle a été quasiment arrêtée. Cela a fortement impacté le taux de naissances des veaux, et donc la réduction du nombre de vaches laitières en production pour les années suivantes.

La situation a été exacerbée par la guerre en Ukraine. Le conflit a accentué l'envolée des prix des intrants de base entrant dans l'alimentation des vaches laitières, de l'énergie (gasoil, gaz), du coût du transport, des emballages... «À titre d'illustration, les prix des aliments de bétail, qui constituent plus de 65% des coûts de production à la ferme, ont évolué en moyenne de 88% entre 2021 et 2022», précise Mohammed Raita.

Une conjoncture qui a mis à mal

la filière, entraînant une baisse du cheptel et du lait d'environ 20% en 2022 par rapport à l'avant-crise (2019).

Le soutien étatique

Face à cette situation, des mesures urgentes ont été prises pour rétablir l'offre. C'était lors d'une réunion tenue, en octobre 2022, par le ministère de l'Agriculture avec les représentants de la Fédération Maroc Lait.

Des dispositions ont été également décidées à court, moyen et long terme pour redresser la filière durant les prochaines années. Ainsi, les éleveurs ont bénéficié de subvention des aliments composés, de l'exonération de la TVA sur l'importation des aliments simples et l'exonération des taxes et droits de douane des bovins importés, destinés à l'abattage. Ils ont aussi profité

de l'exonération des taxes et droits de douane des génisses importées d'autres continents que l'Europe et les États-Unis. Les autorités ont également interdit l'abattage des femelles laitières et accordé une subvention d'un contingent de lait en poudre et beurre destinés à la production des dérivés.

Une étude nationale sur le coût de production

Une étude nationale sur le coût de production du lait à la ferme sera menée par la Fédération Maroc Lait. Cette enquête ciblera toutes les régions du Maroc et toutes les catégories d'éleveurs. L'objectif est de mieux cerner les problèmes des éleveurs pour répondre à leurs besoins. La date de lancement n'a pas encore été fixée. □

Khadija SKALLI

Un plan d'urgence contre les effets de la sécheresse

EN février 2022, un plan d'urgence, ordonné par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a été mis en place pour atténuer les effets de la sécheresse sur les agriculteurs et éleveurs. Plusieurs mesures ont été prises, notamment la protection du capital animal et végétal, l'allègement des charges financières des agriculteurs, le financement des opérations d'approvisionnement du marché national en blé et en fourrage.

Ainsi, le programme prévoyait la distribution de 7 millions de quintaux d'orge subventionnée au profit des éleveurs et de 400.000 tonnes d'aliments composés pour les éleveurs de vaches laitières. L'objectif étant de faire face à la hausse des prix des aliments du bétail et de la régression des disponibilités en fourrage. Le coût global de cette opération est de 2,1 milliards de DH. Il était également question de vacciner 27 millions de têtes d'ovins et caprins, de 200.000 têtes de camélins, ainsi que le traitement des abeilles contre le varroa pour un budget de 300 millions de DH. Le plan prévoyait aussi un volet sur l'abreuvement du cheptel à travers l'aménagement et l'équipement de points d'eau pour un budget de 224 millions de DH. □





Aviculture: Le secret



Les aviculteurs frappent à la porte de l'Europe puisqu'ils ont obtenu depuis environ un an le feu vert des autorités sanitaires du Vieux Continent pour exporter des préparations à base de volaille. Le challenge sera maintenant d'exporter du poulet entier (Ph. L'Economiste)

■ Entièrement portée par l'investissement privé

■ Le Plan Maroc vert a boosté les capacités de production

■ L'activité impactée à son tour par la hausse des intrants

L'AVICULTURE est un des rares secteurs permettant au Maroc d'atteindre l'autosuffisance alimentaire et même de se

développer à l'international. Comment s'explique cet inhabituel succès? «Dès le début, le secteur a toujours été porté par l'investissement privé, depuis la ferme jusqu'aux points de vente en passant par les abattoirs industriels, à l'inverse de la production des viandes rouges qui dépend toujours des abattoirs municipaux», explique Youssef Alaoui, président de la Fédération interprofessionnelle du secteur avicole (FISA). L'indépendance de l'aviculture par rapport à l'intervention de l'Etat et de ses démembrements serait donc le principal facteur de son succès. Le président de la FISA rappelle d'ailleurs que l'activité n'a jamais

reçu de subventions publiques pour soutenir, par exemple, l'alimentation des fermes avicoles, ou les campagnes de vaccination à l'instar de l'élevage de bovins et d'ovins. Cependant, le dispositif d'aide au travers du Plan Maroc vert dédié à l'achat de systèmes de PAD Cooling (système de refroidissement des fermes d'élevage) et au financement à hauteur de 10% des projets d'abattoirs, plafonné à 3 millions de DH, a permis de doper les capacités de production. Ainsi, à fin 2022, la production nationale s'est élevée à 12 millions de poussins. Quant à la production de viande de poulet, elle s'est située autour

de 535.000 tonnes pour la même période. La production d'œufs de consommation a atteint 5 milliards d'unités, en baisse de 9% par rapport à l'année précédente. Le secteur traînait par ailleurs depuis longtemps une réputation selon laquelle il ne pouvait pas exporter. Ce que dément le président de la fédération. «Nous exportons un million de poussins par semaine vers plusieurs destinations africaines. De plus, certains opérateurs ont même investi au Sénégal, en Mauritanie et au Mali», souligne-t-il. Quid de l'Europe? «Nous avons longtemps bataillé pour obtenir le visa d'export. Et depuis un an, nous avons la possibilité d'exporter des

du succès d'une filière

préparations à base de volaille telles que la charcuterie, ou des plats à base de volailles avec une traçabilité totale puisque le secteur est désormais régi par les lois n°49-99⁽¹⁾ et n°28-07⁽²⁾», précise le patron de la fédération. Les producteurs considèrent que «c'est déjà un grand pas», même s'ils ne peuvent toujours pas exporter des poulets entiers. Mais cela ne saurait tarder, affirme la fédération.

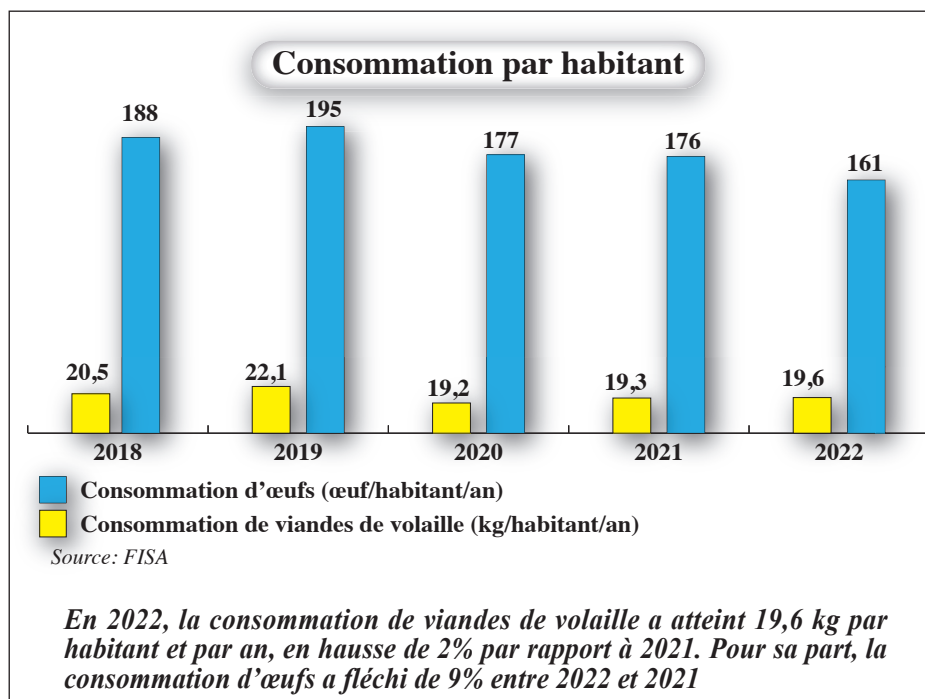
L'aviculture a connu des moments difficiles pendant la pandémie du Covid. Les frontières étaient fermées, les hôtels aussi et les déplacements étaient limités. Autant de facteurs qui se sont traduits par une baisse de la consommation des produits de l'aviculture et donc la chute drastique du chiffre d'affaires. Le prix de revient avait atteint entre 12 et 13 DH le kilo, départ ferme et le prix de vente

entre 6 et 9 DH le kilo. Ce qui n'a pas freiné la production. Mais le pire restait à venir, selon la profession: «La guerre russo-ukrainienne est plus dure que la crise sanitaire en raison de la flambée des



Youssef Alaoui, président de la Fédération interprofessionnelle du secteur avicole (FISA) et président du groupe parlementaire CGEM: «95% de la capacité de production avicole actuelle est agréée, mais les autres filières, à savoir l'abattage industriel et la production de poussins, sont à 100% agréés. Nous travaillons actuellement sur les maillons de la distribution» (Ph. YSA)

prix des matières premières». Le prix du maïs et du soja, principaux intrants des aliments de bétail, a pratiquement doublé. Or, ils sont à 80% importés.



Par conséquent, les producteurs sont passés d'un prix de revient autour de 12-13 DH à 16-17 DH le kilo. Les tarifs varient actuellement autour de 16 DH. L'envolée des prix des intrants est à l'origine de difficultés financières pour tout l'écosystème. Les provendiers, par exemple, sont devenus plus exigeants en termes de délais de paiement. Les producteurs passent à leur tour par une conjoncture difficile. «Mais les

prix de vente de poulet n'ont pas dépassé 18 DH depuis une vingtaine d'années. Il en va de même pour les œufs dont le prix est resté stable autour de 1,20 DH, pendant deux décennies», souligne le président de la fédération. □

Hassan EL ARIF

(1) Loi n°49-99 relative à la protection sanitaire des élevages avicoles, au contrôle de la production et la commercialisation des produits avicoles

(2) Loi n°28-07 relative à la sécurité sanitaire des produits alimentaires

Finis le transport en cageots de bois!

SUR un autre registre, le secteur pâtit encore de deux problèmes: la distribution et l'abattage. L'activité compte actuellement 9.000 fermes agréées et identifiées via une référence délivrée par l'ONSSA. Soit 95% de la capacité de production. Ce qui suppose le recours aux services d'un vétérinaire assermenté. Par ailleurs, la filière abattage industriel et la production de poussins et d'aliments composés sont à 100% agréées. Au niveau de la distribution, les choses commencent à se régler avec la récente décision de la maire de Casablanca au sujet de l'interdiction du transport de la volaille dans des cageots en bois, sources d'infection. «La décision a été largement bien accueillie par les opérateurs du secteur puisque la métropole à elle seule représente l'essentiel des points de vente. Il est désormais interdit de transporter et de délivrer au marché de gros des poulets dans des cageots en bois. La distribution à Casablanca est actuellement à 50% aux normes. Et d'ici juin prochain, il n'y aura plus de cageots en bois», affirme Youssef Alaoui. □



La maire de Casablanca a décidé depuis environ un mois l'interdiction du transport de la volaille dans des cageots en bois vers le marché de gros. Un phénomène qui devrait disparaître d'ici juin prochain, affirme la Fédération interprofessionnelle du secteur avicole (Ph. L'Economiste)



Viandes rouges: Une autonomie fragile

■ Les efforts déployés n'ont pas permis de se prémunir contre la baisse de productivité

■ La récurrence de la sécheresse a rendu l'importation inévitable

■ Urgence de lancer des réformes pour améliorer les performances de l'aval de cette filière

DEPUIS quelques années, le Maroc ambitionnait d'assurer une autonomie en matière de viandes rouges. Ces dernières sont devenues, au fil des années, une composante essentielle des repas du Marocain. Avec le renforcement du pouvoir d'achat des ménages, depuis quelques décennies, les Marocains consomment davantage de viandes rouges. La mise en place et le développement d'une filière d'élevage intensif ambitionnait d'éviter, ou du moins limiter les importations. Sauf que la récurrence des épisodes de sécheresse s'est traduite par une baisse de l'offre, et par conséquent, une hausse des prix de vente au kilo.

L'une des mesures déployées par le gouvernement pour atténuer la flambée des prix chez les bouchers: la suspension des droits de douane et la suppression de la TVA à l'importation de bovins, notamment du Brésil, de l'Argentine et d'autres pays. L'arrivée des premiers bovins avait suscité une polémique autour de la qualité de ce type de viande.

• Rétablir l'offre

La polémique sur la qualité de la viande rouge, qui provient principalement du Brésil, enfle. Des voix s'élèvent pour pointer du doigt ces bovins, importés pour rétablir l'offre sur le marché local et tirer à la baisse le prix du kilo. Le ministère de l'Agriculture fait le point sur cette opération. Durant les premières semaines de cette décision, le Maroc a importé 20.000 bovins et 7.500 ovins, destinés à l'abattage. Deux autres cargaisons étaient programmées pour le mois d'avril.

Face à la polémique autour de la qualité de cette viande, le gouvernement a assuré qu'un contrôle rigoureux est opéré par l'Office national



La filière des viandes rouges souffre d'une série de dysfonctionnements déjà pointés par différents rapports. C'est ce qui limite la portée des efforts visant à assurer une quasi-autonomie en matière d'approvisionnement. Les épisodes de sécheresse ont accentué cette situation, rendant l'importation incontournable (Ph. L'Economiste)

de sécurité sanitaire des produits alimentaires. Des conditions sanitaires ont été d'ailleurs fixées pour l'admission de ces bovins sur le ter-

ritoire national. Parmi les nouvelles races importées, celle en provenance du Brésil. Les bovins y sont nourris essentiellement d'herbes. D'ailleurs,

le Brésil exporte dans le monde entier près d'un million de têtes de bovins et près de 2,5 millions de tonnes de viandes par an.

Défaillances



P ARMI les défaillances du secteur, pointées par différentes institutions: la mauvaise organisation des marchés, les conditions d'abattage qui ne respectent pas les exigences sanitaires, particulièrement dans les souks hebdomadaires, la multiplication des intermédiaires au niveau du circuit de commercialisation, le manque d'abattoirs privés agréés...

Contrairement à la filière avicole, le Maroc n'exporte pas de viandes rouges. Sur ce point, le CESE a plaidé pour une refonte de certaines lois afin de renforcer l'ouverture de la filière des viandes rouges vers l'export en intégrant le zonage sanitaire par région. Mais avant de s'ouvrir sur l'international, il est important d'abord de combler les besoins au niveau local. □

• Commercialisation

Globalement, la filière des viandes rouges souffre d'une série de dysfonctionnements déjà pointés par différents rapports. C'est ce qui limite la portée des efforts visant à assurer une quasi-autonomie en matière d'approvisionnement en viandes rouges. Dans la radioscopie réalisée par le Conseil économique, social et environnemental, cette branche est marquée par un développement de l'amont, grâce au soutien apporté à l'amélioration génétique, à la production et au développement des unités modernes d'élevage bovin et ovin. Les difficultés apparaissent au niveau de l'aval. Concrètement, la commercialisation des viandes rouges reste peu organisée. Selon les statistiques présentées par le CESE, la filière des viandes a enregistré, en 2019, une production de 606.000 tonnes. C'est l'équivalent d'un taux de couverture des besoins en viandes rouges de 98%. Le niveau de consommation est de 17,2 kg par habitant par an. □

M.A.M.



LA RADIO DES URBAINS ACTIFS

Radio partenaire:



Casablanca **92.5** • Rabat **106.9** • Marrakech **90.5** • Agadir **99.7** • Tanger **103.3**
Tétouan **87.8** • Fès **98.8** • Fès Ville Nouvelle **97.2** • Meknès **97.2** • Kénitra **106.9**
Mohammedia **92.5** • El Jadida **97.3** • Settat **106.4** • Chefchaoun **106.4** • Taounat **95.6**
Essaouira **96.8** • Safi **92.3** • Taza **103** • Tiznit **103.1** • Taroudant **104.9** • Tafraout **95.9**
Guelmim **96.8** • Tan tan **95.2** • Skhour Rhamna **92.2**

www.atlanticradio.ma

GROUPE ECO-MÉDIAS LA FINE POINTE DE L'INFO



groupe
ECO•MEDIAS
Les pros de l'info.

1^{er} groupe média du Maroc, Eco-Médias s'investit pour vous offrir une information de qualité... depuis 31 ans !

145 personnes qualifiées dont plus de 60 journalistes et correspondants, deux quotidiens de référence, une radio, une école, une imprimerie et 1 seul objectif : vous offrir le meilleur de l'info.

L'ECONOMISTE

الوقائع
ASSARAH

atlantic
radio
L'UNIQUE INFO ECO

ES ECOLE SUPERIEURE
DE JOURNALISME
ET DE COMMUNICATION
— Digital & Communication Academy —

E
ECOPRINT